

Les élus mettent les voiles

COMPÉTITION Pour la dixième édition de la Régate des maires, les dix élus des communes du Bassin vogueront sur pinasses, pendant une heure, à l'île aux Oiseaux

Qui succédera à François Deluga qui avait remporté la Régate des maires l'an dernier ? C'est à La Teste-de-Buch que la traditionnelle Régate des maires fêtera son 10^e anniversaire, samedi 30 juillet.

À partir de 17 h 30, les dix maires des communes du Bassin régateront, à l'île aux Oiseaux, autour des cabanes tchanquées.

La Teste-de-Buch, capitale historique, porteuse de tous les sites emblématiques du bassin d'Arcachon, se devait d'organiser, avec le concours de l'Amicale des pinasseuses et l'association La Testerine, cette compétition unique en son genre, symbole de l'unité du territoire.

Seul un maire l'emportera

La régata se déroulera à bord de traditionnelles pinassottes, construites localement, en pin, à fond plat, avec un tirant d'eau de quelques centimètres, et dotées d'une voile presque carrée ; elle symbolise le patrimoine maritime local.

Chaque embarcation sera composée d'un équipage de six personnes pour manœuvrer le mât, étarquer la voile à chaque virement de bord, tout cela en parfaite harmonie afin d'éviter que la légère pinasse ne mette tout le monde à l'eau.

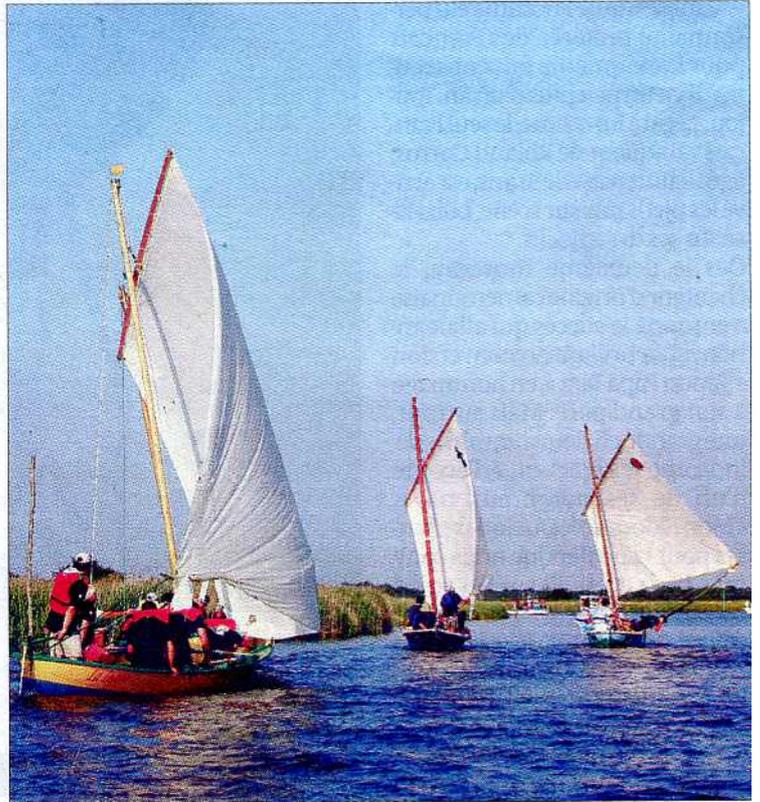
Après une heure de compétition amicale dans la bonne humeur, le vainqueur sera proclamé ; attention, seul un maire peut gagner s'il est à bord de la pinassotte, ainsi son représentant ne peut prétendre au titre...

Une remise de prix attendue

Pour ce dixième anniversaire de la Régate des maires, des pinasses, bacs à voiles et autres pinassottes concourront aux côtés des édiles, et Jean-Jacques Éroles, maire de La Teste-de-Buch, remettra le prix de la Ville à son collègue et son équipage, qui se seront distingués.

Reste à espérer des conditions climatiques.

Marceau Bonnecaze



L'édition 2010 de la régata des maires sur pinasses. PHOTO F. PERROGON